

Dématérialisation des marchés publics

Objectifs

- Être capable d'utiliser la dématérialisation des marchés publics dans les meilleures conditions
- Maîtriser la réglementation des achats dématérialisés, les éléments clés de la sécurité juridique des marchés et le mécanisme du coffre-fort électronique et de la signature électronique

Contenu de la formation

Le cadre juridique

- Les grandes modifications du CMP pour les candidats et pour l'acheteur public
- L'article 56 du code des marchés publics
- Le règlement de Consultation et la dématérialisation
- Les impacts de la dématérialisation sur le dépôt et le traitement des candidatures
- Lexique lié à la dématérialisation

La sécurité des échanges et ses applications

- La signature électronique : explication technique et conditions de validité juridique
- Effets juridiques de la signature électronique
- Les certificats électroniques et les accréditations électroniques

Créer une arborescence de fichiers opérante

Utiliser les plateformes de dématérialisation

Cette formation comprend une mise en pratique informatique à partir d'une plateforme de dématérialisation et l'utilisation d'une signature électronique

Infos pratiques

Public

Toute personne impliquée dans la soumission de dossiers d'appel d'offres. Prérequis : maîtriser la langue française

Durée

1 jour

Dates

du 16-02-2023 au 16-02-2023

du 6-04-2023 au 6-04-2023

du 4-09-2023 au 4-09-2023

du 14-12-2023 au 14-12-2023

Tarif inter-entreprise

390 €/jour/personne

Tarif intra-entreprise

Nous consulter

Compétences clés acquises

- Maîtriser les principes de la dématérialisation des marchés publics
- Utiliser les principales plateformes existantes pour les réponses dématérialisées

Moyens pédagogiques

- Pédagogie participative avec alternance d'apports théoriques et d'études de cas
- Livret pédagogique individuel
- Accès pendant 3 mois à notre espace documentaire